

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX**

Séance extraordinaire du 20 mai 2026

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, tenue le 20 mai 2026 à 15 h, à la mairie de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Sont présents les conseillers : Évans Potvin, Patricia Labonté et Mélanie Plourde
Sont absents : Luc Maltais, Hervey Tremblay et Gérard Mathieu

sous la présidence de M. André Fortin, maire

Sont aussi présents : M^{me} Marie-Hélène Boily, directrice générale
M. Mario Bouchard, greffier

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

À 15 h, le quorum étant atteint, M. le maire André Fortin, ouvre la séance.

2. **5.2026 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M. Évans Potvin propose, appuyé par M^{me} Mélanie Plourde d'accepter l'ordre du jour tel que lu et rédigé par le greffier, incluant les points ajoutés aux affaires nouvelles s'il y a lieu.

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
3. Octroi d'un contrat – Fourniture d'une excavatrice avec opérateur creusage dans le cadre du creusage de fossés route de la Montagne – Appropriation au Règlement d'emprunt no 359-2026
4. Octroi d'un contrat – Fourniture de matériaux granulaires dans le cadre du creusage de fossés de la route de la Montagne – Appropriation au Règlement d'emprunt no 359-2026
5. Octroi d'un contrat – Travaux d'ensemencement hydraulique dans le cadre du creusage de fossés de la route de la Montagne – Appropriation au Règlement d'emprunt no 359-2026
6. Octroi d'un contrat – Acquisition de ponceaux dans le cadre du creusage de fossés de la route de la Montagne – Appropriation au Règlement d'emprunt no 359-2026
7. Octroi d'un contrat à Englobe Corp – Services professionnels pour expertise et analyse des travaux de pavage au 2e rang Ouest – Appropriation au Règlement d'emprunt no 343-2024
8. Octroi d'un contrat à DCcom – Mise à jour des systèmes de contrôle pour l'eau potable et les eaux usées – Appropriation au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2024-2028 (TECQ)
9. Période de questions
10. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité des conseillers

3. **137.05.2026 OCTROI D'UN CONTRAT – FOURNITURE D'UNE EXCAVATRICE AVEC OPÉRATEUR CREUSAGE DANS LE CADRE DU CREUSAGE DE FOSSÉS ROUTE DE LA MONTAGNE – APPROPRIATION AU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 359-2026**

Considérant que la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix a procédé à un appel de soumissions dans le cadre des travaux de creusage de fossés sur la route de la Montagne ;

Considérant que les soumissions suivantes ont été analysées conformément aux dispositions applicables.

Soumissionnaires	Montant excluant les taxes
Truchon Excavation (9304-1176 Québec inc.)	69 180 \$
Les Excavations Grandmont inc.	72 350 \$

À ces causes, M^{me} Patricia Labonté propose, appuyé par M^{me} Mélanie Plourde :

D'accorder au plus bas soumissionnaire, soit Truchon Excavation (9304-1176 Québec inc.), le contrat de fourniture d'une excavatrice avec un opérateur pour les travaux de creusage de fossés sur la route de la Montagne, pour un montant de 69 180 \$, plus les taxes applicables.

D'approprier cette dépense au Règlement d'emprunt no 359-2026.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

4. 138.05.2026 OCTROI D'UN CONTRAT — FOURNITURE DE MATÉRIAUX GRANULAIRES DANS LE CADRE DU CREUSAGE DE FOSSES DE LA ROUTE DE LA MONTAGNE — APPROPRIATION AU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 359-2026

Considérant que la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix a procédé à un appel de soumissions dans le cadre des travaux de creusage de fossés sur la route de la Montagne ;

Considérant que les soumissions suivantes ont été analysées conformément aux dispositions applicables.

Soumissionnaires	Montant excluant les taxes
Inter-Cité Construction	103 950 \$
Graviers Donckin Simard inc.	99 700 \$

À ces causes, M. Évans Potvin propose, appuyé par M^{me} Mélanie Plourde:

D'accorder au plus bas soumissionnaire, soit Graviers Donckin Simard inc. le contrat de fourniture de matériaux granulaires dans le cadre des travaux de creusage de fossés sur la route de la Montagne, pour un montant de 99 700 \$, plus les taxes applicables.

D'approprier cette dépense au Règlement d'emprunt no 359-2026.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

5. 139.05.2026 OCTROI D'UN CONTRAT — TRAVAUX D'ENSEMENCEMENT HYDRAULIQUE DANS LE CADRE DU CREUSAGE DE FOSSES DE LA ROUTE DE LA MONTAGNE — APPROPRIATION AU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 359-2026

Considérant que la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix a procédé à un appel de soumissions dans le cadre des travaux de creusage de fossés sur la route de la Montagne ;

Considérant que les soumissions suivantes ont été analysées conformément aux dispositions applicables.

Soumissionnaires	Montant excluant les taxes
Ensemencement Saguenay (9434—6053 Québec inc.)	11 975 \$
Conseillers forestiers Roy inc.	9 611 \$

À ces causes, M. Évans Potvin propose, appuyé par M^{me} Patricia Labonté :

D'accorder au plus bas soumissionnaire, soit à Conseillers forestiers Roy inc. le contrat de travaux d'ensemencement hydraulique, dans le cadre du creusage de fossés de la route de la Montagne pour la somme de 9 611 \$, plus les taxes applicables.

D'approprier cette dépense au Règlement d'emprunt no 359-2026.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

6. 140.05.2026 OCTROI D'UN CONTRAT — ACQUISITION DE PONCEAUX DANS LE CADRE DU CREUSAGE DE FOSSES DE LA ROUTE DE LA MONTAGNE — APPROPRIATION AU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 359-2026

Considérant que la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix a procédé à un appel de soumissions dans le cadre des travaux de creusage de fossés sur la route de la Montagne ;

Considérant que les soumissions suivantes ont été analysées conformément aux dispositions applicables.

Soumissionnaires	Montant excluant les taxes
Réal Huot inc.	43 870,82 \$
Produits BCM Itée	34 675,46 \$

À ces causes, M^{me} Mélanie Plourde propose, appuyé par M^{me} Patricia Labonté :

D'accorder au plus bas soumissionnaire, soit Produits BCM Itée le contrat d'acquisition de ponceaux, dans le cadre du creusage de fossés de la route de la Montagne pour la somme de 34 675,46 \$, plus les taxes applicables.

D'approprier cette dépense au Règlement d'emprunt # 359-2026.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

7. 141.05.2026 OCTROI D'UN CONTRAT À ENGLOBE CORP — SERVICES PROFESSIONNELS POUR EXPERTISE ET ANALYSE DES TRAVAUX DE PAVAGE AU 2E RANG OUEST — APPROPRIATION AU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 343-2024

M. Évans Potvin propose, appuyé par M^{me} Mélanie Plourde :

D'accorder à Englobe Corp. le contrat de services professionnels pour expertise et analyse des travaux de pavage au 2e Rang ouest, pour la somme de 12 700 \$, plus les taxes applicables.

D'approprier cette dépense au Règlement d'emprunt no 343-2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

8. 142.05.2026 OCTROI D'UN CONTRAT À DCCOM — MISE À JOUR DES SYSTÈMES DE CONTRÔLE POUR L'EAU POTABLE ET LES EAUX USÉES — APPROPRIATION AU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC 2024-2028 (TECQ)

M^{me} Mélanie Plourde propose, appuyé par M^{me} Patricia Labonté :

D'accorder à DCCom le contrat de mise à jour des systèmes de contrôle pour l'eau potable du réservoir centre-ville pour une somme de 27 960 \$ et les eaux usées de la station Couchepaganiche pour une somme de 14 296 \$ pour une somme totale de 42 255 \$, plus les taxes applicables.

D'approprié cette dépense au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2024-2028 (TECQ).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

9. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Questions et commentaires sur les sujets suivants :

- Aucune question.

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 15 h 20, l'ordre du jour étant épuisé, M. Évans Potvin propose que la présente séance soit levée.

André Fortin, maire

Mario Bouchard, greffier